

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 43

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Neuchâtel, 17 octobre 1887.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*.

Permettez-moi quelques réflexions suggérées par la lecture de vos articles : *Une journée à Neuchâtel*.

J'attendais, comme bien d'autres peut-être, quelques mots d'éloges, soit sur l'Exposition, soit sur les décorations, soit sur le cortège, sur quelque chose enfin qui ait eu le don de vous plaire ; mais rien ! Rien que des plaintes, quelques incidents contés avec humour ou quelques dissertations sur un des produits exposés !

Quelle triste fête ! Et quelle déception pour les milliers de Confédérés accourus dans nos murs pour se réjouir et les yeux et le cœur, et qui n'ont trouvé que famine, contrariétés et déceptions, dans cette ville aux teintes jaunes.

Mais vous l'aviez déclaré, ô *Conteur* ! dès les premières lignes : C'était chez vous un parti pris de ne rien admirer. Ne disiez-vous pas, en commençant la série de vos articles, que par cette accalmie universelle, l'Exposition de Neuchâtel était la seule occasion qui vous offrit *quelque maigre pitance*.

Bien maigre, en effet, si l'on en croit la lecture de vos quatre chapitres, car, après les avoir lus, l'impression qui vous reste est que la fête n'était pas une fête, mais une immense mystification.

Quand on donne à autrui de si bons conseils, pourquoi ne pas les suivre soi-même ? Ne veniez-vous pas de dire, à propos du Tir de Genève, qu'il ne fallait jamais profiter du *grand* jour pour visiter une fête quelconque, que ce grand jour se résumait en deux mots : *foule* et *confusion*.

Que ne veniez-vous à Neuchâtel par un jour plus paisible où, trouvant quelque chose à vous mettre sous la dent, vous eussiez eu le cœur plus gai, moins disposé à la jalousie, à la mauvaise humeur qui vous faisait voir, non tout en noir, mais en *jaune*.

Je vous pardonne, cependant, si vous n'aviez réellement rien mangé, car il est connu que la faim appauvrit le sang et engendre l'humeur noire et l'esprit de chicane.

Mais... n'y a-t-il pas là-dessous, je ne dirai pas l'esprit de clocher, mais l'esprit de canton, qui ne voit de beau et de bien que ce qui se fait chez lui. Je me permets de le croire un peu, car, y a-t-il la moindre fête à Lausanne, au Signal, à Ouchy, etc., etc., les termes les plus élogieux du dictionnaire ne suffisent pas à exprimer votre admiration.

Il eût été plus juste, à mon avis, et plus aimable envers nous, de ne consacrer qu'un seul article à notre fête, de suite après son décès, et non trois semaines après, et de dire tout bonnement la vérité : que la fête a été bien réussie, favorisée par le gai soleil du bon Dieu, que les produits exposés étaient beaux et groupés avec goût, que les rues offraient, par leurs décorations riches et variées, un charmant aspect, que les arcs de triomphe étaient superbes, que le cortège laisse un beau souvenir dans les cœurs, que la cantine était toujours joyeuse et animée, grâce aux bons vins, et de passer sous silence les petites imperfections que vous avez signalées en vous disant que, hélas ! ici-bas, rien n'est parfait, même au canton de Vaud, si beau !

Mais voilà : cela prouve une fois de plus que, non-seulement *ventre affamé n'a pas d'oreilles*, mais qu'il n'a quelquefois ni yeux, ni cœur (ce qui est beaucoup plus grave).

Sur ce, Monsieur le *Conteur*, et sans rancune, je vous fais ma révérence.

Une abonnée neuchâteloise.

Merci ! nous voilà bien arrangé !

Mais, soyez tranquille, madame, nous ne nous fâcherons pas ; car nous sommes trop heureux que nos articles vous aient fourni l'occasion de nous tancer de la sorte. Ordinairement à court de copie, et les samedis se succédant à la course, toute collaboration est pour nous une heureuse aubaine.

Du reste, s'il est avec le ciel des accommodements, n'en serait-il point avec les dames ?...

Veillez, je vous prie, prendre la peine de vous asseoir et causons :

J'avoue qu'il y a beaucoup de bon dans votre méchante lettre ; et, ce qui me plaît tout particulièrement, c'est qu'elle est franche, c'est qu'elle est l'expression d'une sincère indignation. Elle est partie d'un trait de votre aimable plume, n'est-ce pas ?

De la bonté du cœur, la plume écrit.

Et puis, ce qui me console, c'est que les caractères vifs, prompts, sont ordinairement généreux et oublient vite. Je suis persuadé que vous vous repentez déjà d'avoir été aussi violente, et que, si je pouvais voir vos yeux, je n'y trouverais plus que l'expression de la bonté et du pardon.

C'est égal, je vous promets que j'y ai eu réellement faim, parole d'honneur... C'est toujours triste, la faim... quand il n'y a rien pour la satisfaire. Vous l'avez dit, du reste, la faim gâte les impressions,

comme les nuages gâtent la gaité et le bleu du ciel.

Oh ! que n'ai-je eu le plaisir et l'honneur de vous connaître : comme je serais bien vite allé vous demander l'hospitalité !...

A la prochaine famine, je le ferai, je vous le promets.

Cela dit, madame, ne me laisseriez-vous pas l'espoir de vous voir de temps en temps collaborer au *Conteur* par quelque spirituelle communication ?... Votre style me plaît.

En retour, je vous donnerai le revers de la médaille ; je vous dirai tout ce qu'il y a de beau, d'intéressant, d'agréable dans votre charmante ville de Neuchâtel, et, — à côté de mes petits déboires, — tout le plaisir que j'y ai goûté.

Quoi qu'il advienne, madame, je vous prie d'agréer mes sincères remerciements et de croire à ma respectueuse considération
L. M.

Histoire d'un mulet.

Un de nos abonnés nous écrit de Turin :

Vous vous plaignez souvent, dans votre beau canton de Vaud, des lenteurs de la bureaucratie ; eh bien, il n'y a pas que chez vous où les rouages administratifs fonctionnent lentement. En Italie aussi on connaît le « piano, piano, » témoin l'histoire suivante, qui n'a que quelques semaines de date :

Les élèves d'un lycée étaient allés, pendant les vacances, passer un mois de villégiature, sous la conduite de leurs professeurs, dans un pays alpin. Leur but était de faire de nombreuses excursions : aussi le proviseur reconnut-il bientôt la nécessité d'avoir un mulet pour transporter les provisions de bouche.

Il écrivit donc au censeur des études :

« Faites l'acquisition d'un mulet pour nos élèves. »

Le censeur des études écrivit, deux jours après, au préfet de la ville :

« Le proviseur du lycée désirerait obtenir un mulet pour nos élèves. »

Au bout de quatre jours, le préfet en référa au ministre de l'instruction publique :

« Le censeur des études demande un mulet au nom du proviseur du lycée en excursion ici. »

Cinq jours plus tard, le ministre de l'instruction publique transmettait la demande à son collègue de la guerre :

« Pourriez-vous accorder un mulet que le censeur des études du lycée en excursion me fait demander par le canal du préfet de X... pour le compte du proviseur de ce lycée. »

Après quelques jours de réflexion, le ministre de la guerre manda au commandant du corps d'armée de la région :

« Si vous avez un mulet de disponible, donnez-le au préfet de X... pour qu'il le passe au censeur des études, qui le remettra à la disposition de son proviseur. »

Ce ne fut qu'au bout de cinq jours que le général commandant le corps d'armée écrivit au commandant de la division, lequel transmet l'ordre à un colonel, qui s'en reposa je ne sais plus sur qui.

Bref, après *quarante-cinq jours* de transmission de demandes et d'ordres, le mulet fut mis à la disposition du censeur des études. Malheureusement, les élèves du lycée avaient, depuis *quinze jours déjà*, dit adieu à leur villégiature alpine.

Conseils d'un père à son fils se rendant à Paris. — Tu logeras rue de la Monnaie. — Le plus loin possible de la rue Vide-Gousset. — Tu trouveras la science rue de la Sorbonne. — La médiocrité, rue des Deux-Ecus. — La valeur, rue de la Victoire. — La lumière, rue des Trois-Chandelles. — La sécurité, rue des Trois-Portes. — La douceur, rue des Amandiers. — Le flegme, rue des Anglais. — L'intrépidité, rue d'Arcole. — Les plaisirs nobles, rue des Beaux-Arts. — L'embarras, rue des Douze-Portes. — Les danseurs, rue des Ballets. — Les financiers, rue de la Banque. — Le bruit, rue des Batailles. — Les fats, rue du Petit-Lion. — Les niais, rue Beauveau. — L'amour de l'étude, rue de la Bibliothèque. — La vérité, rue du Puits-qui-parle. — La propreté, rue des Blanchisseuses. — La joie, rue des Bons-Enfants. — L'étourderie, rue de la Braque. — L'économie, rue Cassette. — La ponctualité, rue du Cadran. — Le repos, rue de la Chaise. — Le bon air, rue des Champs. — La solitude, rue Chanoinesse. — Le calme, rue du Chaume. — La bonne chère, rue des Boucheries. — La Gaité, rue de la Chopinette. — La lenteur, rue Clopin. — La légèreté, rue du Cœur-Volant. — L'expérience, rue de l'Echaudé. — La combinaison, rue de l'Echiquier. — La vanité, rue des Ecrivains. — Le doute, rue de l'Essai. — Les vrais amis, rue de la Fidélité. — Le commerce, rue de Gènes. — La confiance, rue Sainte-Foy. — La douleur, rue de l'Ortie. — Les médecins, rue des Morts. — Les usuriers, rue des Rats. — Les braves, rue du Rempart. — Enfin, mon cher fils, marche droit, afin d'éviter la rue de l'Enfer et d'arriver sain et sauf rue du Paradis.

On vilhio qu'a perdu dâi z'annaiës.

Lo vilhio Tchabran a z'u sè noinantè-dou z'ans lo dzo dè la St-Déni, et lo vouaiquie que va su sè noinantè-trâi, qu'on lài ein baillèrâi pas mè dè septantè-cinq, dâo tant que l'est bin conservâ. L'est veré que n'a fauta dè rein et que l'a adé boune estoma et pou dè cousons.

L'autro dzo, qu'on einterrâvè on djeino valottet dè veingt ans, lo vilhio Tchabran desâi : Ne sé pas coumeint lo mondo va oreindrâi ; eiliâo dzouvenès dzeins ne sâvont pas sè conduire, et ne sont què dâi polets ; jamé dè la viâ n'arrevont à dépassâ pî lè houetanta, coumeint mè, et portant saré onco bin dè pe vilhio se m'été on pou mè mènadzi !

On pourro retzo.

L'an passâ, ein faseint la colletta po lè z'intiurablio, lo menistrè s'ein va tsi lo père Bétse, on retsâ qu'a bin à sèlâo, créancès dein son bureau et adé prâo dzaunets. Mâ lo bougro est rance qu'on tonaire et l'est bin maugrà li que soo son porta-mounia dè